



Erreur date de naissance sur contrat assurance

Par **bibiche02400**, le **08/02/2010** à **15:40**

Bonjour,
j'ai fait assurer mon nouveau vehicule le 26/01/2010
lorsque je signe le contrat je me rend compte que tout est faux (date de naissance, de permis, lieu de garage, second conducteur, et date echeance)
l'assureur me dit de signer le contrat et que tout sera rectifier, depuis, plus aucune nouvelles quand je vais à l'assurance ils me disent d'attendre
quand je les appelle ils me disent quils me rappellent et ne le font pas
ils me disent qu'ils m'envoient des documents et je ne recois rien
il ne veulent pas m'imprimer un contrat correct

pour toutes ces raisons, comment je peux annuler le contrat et aller me faire assurer ailleurs sachant que je ne suis pas à ma date d'écheance

merci de votre aide et d'une reponse rapide (car ils venlent me prelever 3 mois d'une coup le 20/02 et je ne sais pas si je dois faire opposition)

Par **bod**, le **08/02/2010** à **19:07**

Cette compagnie d assurance doit avoir un service relation clientèle ou un médiateur (voir sur le contrat ou les conditions générales). Vous devriez vous adresser directement au siège de celle ci d'abord par téléphone puis par courrier recommandé, sur ce courrier :

détaillez vos démarches pour la mise à jour de votre contrat

expliquez l'immobilité de votre interlocuteur avec ses coordonnées et le fait qu'il vous ait fait signer un contrat erroné

joindre la copie du contrat correction faite des erreurs

Demandez une réponse urgente

L'idéal serait d'avoir le mail de l'interlocuteur traitant les cas particuliers de cette compagnie, essayez d'appeler

si aucune réaction adressez vous au greffe de votre tribunal

bon courage